

Image not found or type unknown



Degat des eaux dans mon appartement

Par **virginie**, le **15/10/2009** à **20:59**

Bonjour,

je suis locataire d'un appartement depuis 4 ans. En août 2008, j'ai eu un dégât des eaux très important! Durant un an, plusieurs experts sont passés et il s'est avéré que le responsable est mon bailleur. L'expert de celui-ci est passé en août 2009 (donc 1 an plus tard). Depuis plus de nouvelles malgré de multiples relances. Je vis dans un logement insalubre et je paie mon loyer intégralement tous les mois. Que dois-je faire? merci